



REVUE DE PRESSE
SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 18 DECEMBRE 2014

Éducation prioritaire : la carte se confirme pour la rentrée 2015

RÉFORME L'académie de Bordeaux perd bien neuf réseaux, alors que Poitou-Charentes conserve les siens

Les annonces avaient déjà été faites il y a quelques jours par les recteurs des académies de Bordeaux et de Poitiers. Il s'agissait de propositions faites à la ministre pour une nouvelle carte de l'éducation prioritaire. Najat Vallaud-Belkacem les a, sans surprise, confirmées hier, lors d'une conférence de presse à Paris.

Cette refonte de la carte de l'éducation prioritaire avait été lancée par Vincent Peillon, reprise par Benoît Hamon, puis mise en œuvre enfin par la dernière titulaire en date du portefeuille, Najat Vallaud-Belkacem. Elle est applicable à la rentrée 2015. Cela faisait plus de trente ans que les contours des anciennes ZEP n'avaient pas été véritablement revus et corrigés, alors que la société française a considérablement évolué.

La ministre prend un risque

L'éducation prioritaire consiste à donner davantage de moyens à des zones géographiques plus défavorisées socialement, afin d'aider ceux qui en ont normalement le plus besoin. Les réseaux qui bénéficient de cet appui financier se composent toujours d'un collège et de plusieurs écoles qui y sont rattachés. Mais, en dépit de la création de ces ZEP dans les années 1980, le poids des déterminismes sociaux dans la réussite scolaire n'a cessé de s'aggraver (+33 %).

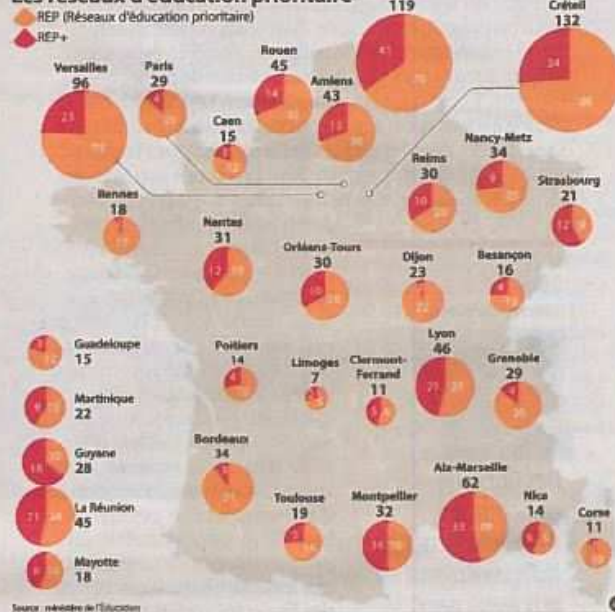
En confirmant hier cette nouvelle carte de ce que l'on appelle désormais les REP (Réseau d'éducation prioritaire), la ministre a pris son premier véritable risque politique. Car le principe de la réforme consiste à concentrer les moyens sur les secteurs les plus difficiles, avec notamment la création des REP+, encore mieux dotés. Ce qui aboutit donc nécessairement à faire des mécontents.

320 millions de plus

Le gouvernement a beau ajouter 320 millions au budget de l'éducation prioritaire, il n'est pas parvenu à conserver tous les réseaux qui existaient déjà, tout en y ajoutant d'autres. 200 collèges et 1 400 écoles sortent ainsi du système en France.

En insérant Mayotte et la Guyane dans le dispositif, en musclant les aides (primes annuelles de 2 300 euros aux enseignants dans les REP+ avec décharge horaire et de 1 100 euros dans les REP) et en proposant un dispositif d'aide financière pour les sortants, le ministère a largement dépensé les 320 millions d'euros supplémentaires. Ainsi, des académies comme celle de Bordeaux sont les grandes perdantes de ce jeu de va-

Les réseaux d'éducation prioritaire



Source : ministère de l'Éducation

EN GIRONDE

Bègles coince à la sortie

Le collège Marcelin-Berthelot, à Bègles, est le seul de l'agglomération bordelaise (CUB) à sortir du Réseau de réussite scolaire (RRS). Les cinq autres établissements girondins qui connaissent le même sort sont en secteur rural, à Guîtres, Cadillac, Saint-Symphorien, Salles et Lussac.

À Bègles, la mobilisation pour demeurer au sein du réseau a démarré à la mi-novembre. Des parents et des enseignants, nombreux, soutenus par plusieurs élus, mettent en avant un paradoxe : le collège Berthelot quitte le RRS du fait de l'amélioration des résultats des élèves... résultats justement induits par la présence dans le réseau. Les critères sociaux, pris

également en considération par l'Éducation nationale, sont contestés par les personnes mobilisées.

Depuis plus d'un mois, alors qu'il ne s'agissait encore que d'une crainte de sortie du réseau, les actions se sont succédé sans faiblir : manifestations dans les rues à Bègles et à Bordeaux, devant le rectorat, occupation du collège la nuit depuis deux semaines, enfermement symbolique dans son bureau d'une directrice d'école, située dans le secteur du réseau. La fin de cette semaine promet d'autres actions encore « plus spectaculaires mais sans débordement et dans le respect de tous », annoncent les parents, toujours très mobilisés.

H. P.

ses communicants, alors que des académies comme Créteil, Lille, Versailles, Aix-Marseille ou Lyon gagnent des REP et REP+.

Si le nombre de réseaux n'a pas bougé en Poitou-Charentes, l'Aquitaine, en effet, en perd neuf. Il y a en fait 15 réseaux qui sortent du dispositif et six qui y entrent. Depuis le mois d'octobre, les enseignants et les parents d'élèves de ces REP manifestent leur mécontentement (lire ci-dessus un exemple girondin).

Sas de trois ans pour sortants

Hier après-midi, de nouveaux rassemblements ont eu lieu dans plusieurs villes, dont Bordeaux, pour protester contre la sortie de l'éducation prioritaire. Y est notamment dénoncé un certain flou autour des critères sociaux utilisés pour établir cette nouvelle carte, comme le pourcentage de boursiers, de redoublants, d'élèves en zone urbaine sensible, etc.

Najat Vallaud-Belkacem a de nouveau tenté hier de rassurer ces sortants, en leur promettant une reconduction des moyens actuels pendant trois ans, afin de quitter en douceur l'éducation prioritaire. « Pour l'instant, nous n'avons d'assurances que pour le budget de l'année prochaine. Et, surtout, la ministre veut désormais adapter les moyens en fonction des difficultés sociales des secteurs », s'inquiète pour l'avenir un représentant de la FSU, principal syndicat des enseignants.

Car, au-delà des réseaux d'éducation prioritaire, Najat Vallaud-Belkacem a visiblement l'intention de moduler les moyens de l'éducation nationale selon les quartiers. Étendre en somme à tout le système éducatif la logique de l'éducation prioritaire.

Bruno Béziat

À lire sur sudouest.fr : la liste complète des REP de la région.

Un bulletin de notes salé pour Michel Gourinchas

POLITIQUE Non représenté au Conseil municipal, le Parti de gauche juge l'action du maire

PHILIPPE MÉNARD

p.menard@sudouest.fr

Une bonne note, et deux très mauvaises. Les colistiers de Brigitte Bonneau aux élections de mars dernier ne ménagent pas l'action de Michel Gourinchas. Éliminée au premier tour avec 7,4 % des voix, la liste Parti de gauche / NPA est restée très assidue au conseil municipal. « On constate des errements, des dérives plus importantes que lors du mandat précédent », attaque Serge Lebreton, élu en 2008 avec le maire socialiste. Il avait quitté la majorité avec Brigitte Bonneau et Sylvie Marnet en juin 2013.

Rendez-vous est donné dans un bus de Transcom, une façon de saluer la mise en place de la gratuité dans les transports en commun avant les fêtes. Coanimateur local du Parti de gauche, Pierre-Alain Dorange brandit un 7/10, « en guise d'encouragement, c'est bien d'expérimenter mais il faut aller plus loin ». Les militants brandissent l'une de leurs propositions phare, la gratuité des transports publics. « La billetterie ne rapporte que 4,5 % du budget de Transcom. Dans une époque de forte précarité, cela aurait du sens, et augmenterait la fréquentation. »

Doutes sur l'Azerbaïdjan

La note tombe sous la moyenne, un 4/10, pour qualifier les « valeurs » du maire. Les militants ne digèrent pas les liens tissés avec l'Azerbaïdjan. « On l'avait dénoncé en Conseil municipal. Nous estimons que c'est un pays qui n'est pas démocratique, où les opposants sont muselés, où le président se fait réélire à plus de 88 % », lance Pierre-Alain Dorange.

Le sujet est brûlant, puisque le Conseil municipal reçoit ce soir les deux candidats en lice pour aménager les chais Monnet. Le projet azer-



Serge Lebreton, Emmanuelle Clavurier et Pierre-Alain Dorange donnent un bon point à la gratuité de Transcom. PHOTOFLM

baïdjanais, à 60 millions d'euros, semble avoir les faveurs du maire. « Est-ce que l'argent n'a pas d'odeur ? On n'ira pas plus loin, mais on peut se poser la question sur la provenance de cet argent », glissent les militants.

Ils reprochent également au maire d'avoir participé, lors du festival Polar, à un hommage à José Giovanni. « En tant qu'auteur et réalisateur, il a offert un travail de qualité, mais le personnage n'est pas respectable. Il a quand même été condamné à l'indignité nationale, pour des faits de collaboration. Le maire n'était pas obligé de participer à la soirée en son honneur », juge Pierre-Alain Dorange. Et Serge Lebreton d'affirmer que Michel Gourinchas était plus pointilleux quand, sur les bancs de l'opposition, il plaidait pour débaptiser la rue Alexis-Carrel, apôtre de l'eugénisme.

Le Parti de gauche ne comprend pas non plus comment « l'ancien syndicaliste » qu'est le maire peut décider de ne pas remplacer les départs à la retraite à la mairie. « C'est le premier employeur de Cognac.

CANTONALES

Le Parti de gauche a engagé des discussions avec ses partenaires du Front de gauche pour les élections départementales. Seul ou pas, il alignera des candidats dans les deux cantons de Cognac. « Le Conseil général est un échelon de proximité que l'on a toujours défendu,

contrairement au PS et à l'UMP » Plutôt que les « habitués », les militants aimeraient promouvoir des têtes nouvelles. En 2015, les « assemblées citoyennes » vont reprendre le deuxième lundi du mois à 19 heures au pub le Cosy. Premier rendez-vous le 12 janvier.

Pour le service public, c'est catastrophique ». Sur le plan de la démocratie locale, le PG considère que le rôle des conseils de quartier, avec des enveloppes réduites et « orientées » vers la voirie, est bridé.

« Fiasco au Mas de la Cour »

Pour les projets, la note plonge à 3/10. Les militants citent « le fiasco en cours au Mas de la Cour. Le maire a dit que si c'était à refaire aujourd'hui, il ne le ferait plus, mais il était tout de même président de la commission développement touristique à l'époque, quand cela a été voté ! », pointe Pierre-Alain Dorange. « In-

quiet » pour la zone du Fief-du-Roy, « en train de mourir », il s'étonne que Cognac ne soit pas mis sur les rangs pour la venue d'Ikea en Poitou-Charentes, à la différence de Saintes ou Saint-Jean-d'Angély.

Les militants flinguent le centre aquatique, en s'interrogeant sur le devenir de l'actuelle piscine, regrettent la reconduction de Veolia pour le marché des déchets, fustigent les aides exceptionnelles octroyées à Blues Passions, « qui fonctionne comme une entreprise privée et se tourne vers les élus quand ça ne va pas ». Bref, ils ne laissent plus rien passer à leur ancien camarade.

Le coup de pression des riverains de l'Échassier

SIEAAC Le dernier comité syndical de 2014 a relevé les enjeux de l'année à venir. À commencer par le quartier des Vauzelles où la pression manque

Malgré une petite désertion dans les rangs des élus du Syndicat intercommunal pour l'eau et l'assainissement de l'agglomération de Cognac (Sieaac), le dernier comité de l'année 2014 s'est tenu hier comme à son habitude à Châteaubernard. Outre une petite augmentation de la redevance en eau potable, c'était l'occasion d'aborder les enjeux de 2015, sereinement... ou pas.

Car un problème vient déjà pointer le bout de son nez. Les riverains du quartier de l'Échassier et des Vauzelles se plaignent du manque de pression de l'eau à leur domicile. Une étude a été demandée à Veolia. En résulte une pression à hauteur d'un bar, « réglementairement valable », précise la présidente du Sieaac, Dominique Petit.

Néanmoins, le syndicat se demande s'il faut, oui ou non, investir dans un surpresseur d'un coût total de 100 000 euros, hors installation. « L'étude a montré que le problème concernait vraiment une cinquantaine de foyers. Faut-

il investir cette somme importante pour dédommager si peu de foyers ? Par ailleurs, le surpresseur améliorerait également le confort de 400 habitations des alentours », a demandé la présidente.

Les élus semblaient bien frileux, d'autant que la liste des investissements et autres travaux pour l'année 2015 ne cesse de s'étendre. « Il est aussi possible que chaque foyer concerné investisse dans un surpresseur individuel », soumet-elle. Mais voilà, la présidente pense au long terme. Un dommage collatéral pourrait toucher ces foyers. La construction du futur pôle aquatique est ici visée. Il est déjà prévisible que, lors du remplissage des piscines qui durent deux jours et demi non-stop, le problème de pression sera aggravé dans ces habitations. Veolia peut-elle obtenir les plans d'assainissement afin de constituer une nouvelle étude ? « Ce devrait être possible », espère un acteur important du pôle aquatique, le maire de Châteaubernard Pierre-Yves Briand.

En attendant, aucune décision n'a été prise hier. « Il faut d'abord voir où en sont les budgets et préciser nos priorités », veut rester prudente Dominique Petit, avant d'ajouter un très spontané : « Le côté positif, c'est que ces gens payent moins d'eau ! » Pas sûr que l'argument suffise à apaiser les inquiétudes des riverains...
S. C.

CHATEAUBERNARD

Le goûter de Noël des jeunes footballeurs



Après les phases de brassages, les catégories des jeunes footballeurs U11 à U18 vont évoluer en 1^{re}, 2^e et 3^e divisions du championnat à partir de janvier. Avec 158 joueurs et 12 éducateurs, quatre encadrants supplémentaires seraient la bienvenue. PHOTO SANDRA BALIAN

Conseil général

Deux jours pour examiner le budget

Le conseil général de la Charente se réunit aujourd'hui et demain en séance publique pour examiner et voter le budget 2015 de l'assemblée départementale. Un budget qui engagera donc l'équipe qui sortira des urnes en mars prochain. Comme annoncé lors du débat sur les orientations budgétaires, les taux départementaux des différentes taxes ne seront pas revalorisés. L'investissement

sera d'environ 60 millions d'euros. Ce dernier budget du mandat devrait avoir des airs de bataille préélectorale et de début de campagne. L'opposition, qui avait quitté l'hémicycle lors du débat d'orientations budgétaires, sera cette fois bien présente du début à la fin. Le budget devait être voté demain en fin de matinée. Les débats seront à suivre en direct vidéo sur notre site internet www.charentelibre.fr.

■ BROSSAC

Le conseil municipal vote pour la vigilance citoyenne

«On peut l'intituler voisins vigilants, vigilance citoyenne, participation citoyenne, expliquait lundi le commandant Stéphane Équipé, chef d'escadron des gendarmes de Cognac, venu expliquer aux élus de Brossac ce dispositif que l'on rencontre de plus en plus souvent en Charente. Pour le seul arrondissement de Cognac, en 2014, les atteintes aux biens sont en hausse de 12% par rapport à 2013, avec notamment des atteintes aux véhicules en hausse de 16% et des interpellations qui augmentent de 25%, mais il y a un recul des cambriolages d'habitations de 10%. La commune de Brossac a déjà connu en 2014 14 faits d'atteintes aux biens contre 9 en 2013.»

L'adresse des malfaiteurs est à prendre en compte ainsi que leurs techniques de repérage. «Ils recherchent du numéraire, des bijoux, des cartes bancaires, des outils, résume le lieutenant Carboni. Il faut compliquer la tâche des malfaiteurs.» Puis il va présenter le concept de participation citoyenne. «Le dispositif s'appuie sur trois grands principes: observer et non surveiller, renseigner sur des faits et non sur des personnes et savoir prévenir immédiatement le 17», résume-t-il.



Le commandant Équipé (à gauche) a présenté les principes du dispositif. Photo CL

Concrètement, il devra y avoir des référents par secteur. La commune sera chargée de poser des panneaux avec le logo informant du dispositif mis en place. Après avoir opté à l'unanimité pour l'appellation «Citoyens vigilants», le conseil a décidé d'organiser une réunion publique sur ce sujet.

Les autres dossiers

Gare de Chalais. Avec 12 voix pour et une contre, le conseil soutient l'action du comité de défense de la gare de Chalais contre le projet de la fermeture du guichet. **Eclairage public.** Le conseil

adopte le principe d'une coupure totale de l'éclairage public de 23h à 6h entre le 1^{er} novembre et le 31 mars, et de minuit à 6h l'autre partie de l'année.

Projet de bâtiment scolaire. Ira-t-on vers une rénovation de l'école Honoré-de-Balzac ou vers une construction neuve aux «Grands-Prés»? Beaucoup de questions restent en suspens sur l'évolution des effectifs, la restauration scolaire, les critères de choix des parents, les incidences des deux projets sur le budget communal...

Les vœux du maire sont fixés au samedi 10 janvier à 17h30.

Jean-Yves DELAGE

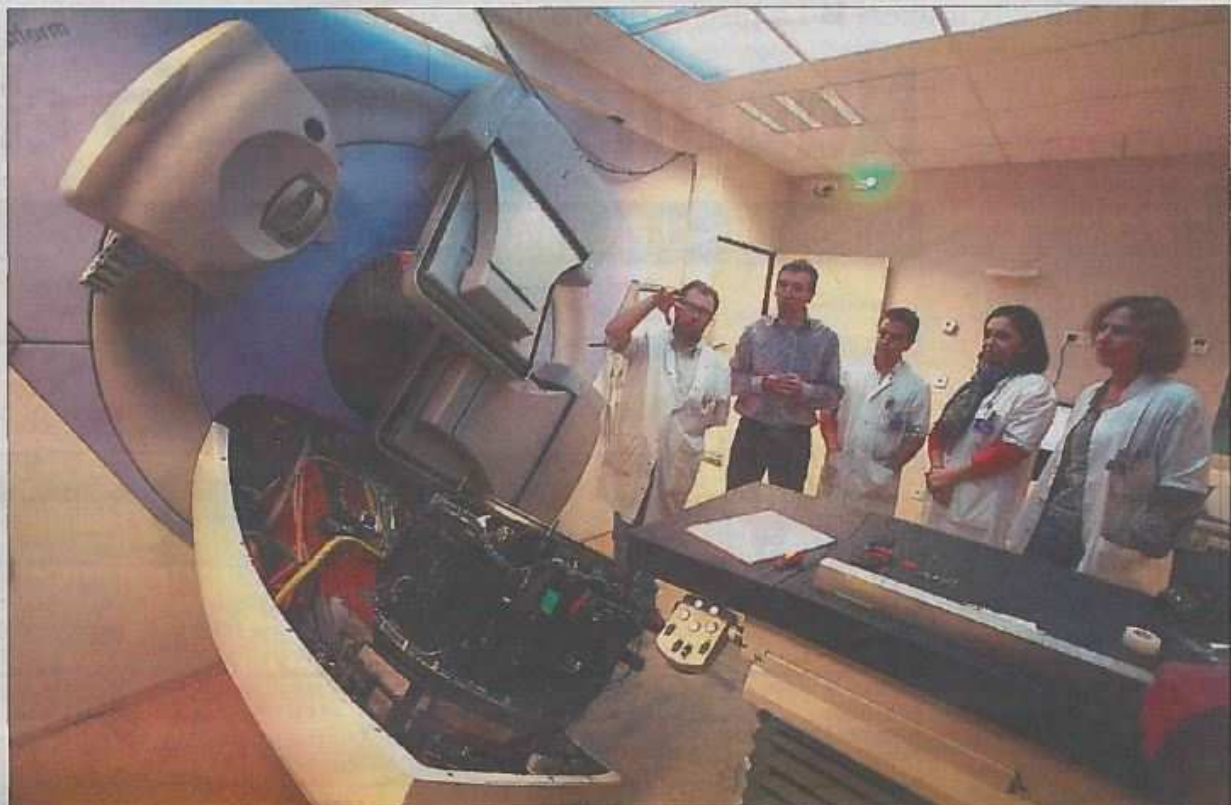
Un accélérateur en pointe pour la cancérologie de Girac



■ À Girac, les radiothérapeutes de l'hôpital et de la clinique viennent de s'offrir un canon à particules de haut niveau
 ■ Une précision diabolique et une avancée dans le traitement des cancers.

Jean-François BARRE
 jf.barre@charentelibre.fr

A Girac, le père Noël est passé en avance et Marie Desbrosse et Anthony Colliaux ont les yeux qui brillent comme des gosses au pied du sapin. Le cri vient du cœur. «Cela fait quatre ans que l'on attendait ça.» Ce ne sont pas des enfants gâtés. Ils sont très sérieusement radiophysiciens dans le service de radiothérapie de l'hôpital d'Angoulême. Leur responsabilité est énorme. Ils sont chargés de contrôler, de valider, de s'assurer des bonnes doses de radiations délivrées au bon endroit aux patients dans le traitement de leur tumeur cancéreuse. Un travail de très haute précision et une technologie à la pointe. Et depuis le 24 novembre, le Groupement charentais de coopération en oncologie et radiothérapie (GCCOR), le regroupement des



À Girac, l'investissement du groupement est de taille. L'appareil est en réglage. C'est une source de progrès considérable, disent les thérapeutes.

Photos Phil Meseleir

médecins, physiciens, infirmiers, manipulateurs de l'hôpital et du centre clinique de Soyaux, vient de faire un bond technologique, 1,8 million d'euros, le prix de la performance et de l'excellence pour une machine ultra-performante. «Le top du top», commentent avec mesure les docteurs Nicolas Mathé et Eva Papadopoulou, deux des radiothérapeutes angoumoisins. Dans un bunker tout neuf, aux murs de béton épais de 1,80 mètre à 1,2 million d'euros, la machine est encore à cœur ouvert, en phase de réglage. Elle permet

la combinaison de deux techniques de pointe: l'IGRT, radiothérapie guidée par l'imagerie, et l'IMRT, qui permet de moduler l'intensité du faisceau de rayons. La technique est particulièrement complexe. C'est, pour faire simple, une amélioration sensible de l'irradiation des tumeurs.

Préserver les tissus sains

Dans le cœur de la machine, des lames de plomb permettent de moduler, de dessiner le faisceau avec précision. «Si la tumeur a la forme

d'une carte de la Corse, et cela nous est arrivé, image Marie Desbrosse, on modélise une carte de la Corse.» Et comme l'appareil, guidé par un scanner, tourne autour du patient, «il est possible de multiplier et de moduler les points d'entrée». «C'est davantage de précision, explique Anthony Colliaux. C'est surtout ce qui permet de préserver les tissus sains autour de la tumeur.» Les rayons X concentrés par l'accélérateur de particules sont ultra-puissants, agressifs pour les organes sains. «Lorsque l'on traite une prostate, 30% de notre activité, il est essentiel d'épargner la vessie.» Les dommages collatéraux et les effets secondaires sont parfois sévères. Ce sera surtout utile dans le traitement des cancers ORL, estiment les physiciens. Pour atteindre des zones sensibles, proches de la moelle épinière, des glandes salivaires qui sont des organes à risque. C'est aussi le cas des tumeurs cérébrales. «Là, la machine s'adapte en continu. Et la technique actuelle, avec des faisceaux fixes, ne permettrait pas un calcul d'une telle complexité.» La méthode a d'autres avantages. «Elle permet de diminuer les temps d'irradiation», expliquent les physiciens. Pour une efficacité accrue. «On se met d'égal à égal avec Bordeaux en technicité, revendique le D^r Nicolas Mathé. C'est un message que l'on fait passer aux patients, qui sont très au fait des progrès des traitements, qui discutent sur les forums. C'est aussi un message adressé aux médecins traitants.» C'est ce qui permettra

On se met d'égal à égal avec Bordeaux en technicité. C'est un message que l'on fait passer aux patients et aux médecins traitants.

d'éviter des déplacements douloureux, inconfortables et coûteux aux patients. «Cela ouvre la voie à des traitements pour lesquels nos machines actuelles ne pouvaient pas suivre», renchérit le D^r Eva Papadopoulou. «Sur une prostate, on ne fera pas mieux en terme d'efficacité, mais on chauffera moins autour.» La radiothérapie en Charente s'offre désormais les moyens des meilleurs protocoles et des possibilités de recherche. «C'est un premier stade», précise encore Cédric Revelen, le manager opérationnel du service. Le mouvement est engagé. L'accélérateur entrera en service début avril. «Une autre machine suivra en janvier 2017 et remplacera l'un de nos deux accélérateurs actuels.» Il ne restera que la limite de l'hyper technicité. «J'ai actuellement un patient avec une tumeur entre les deux yeux. Pour des cas de ce type, on ne sait pas faire. Je continuerai à les envoyer à Bordeaux», concède le D^r Mathé. Pour tout le reste, «c'est un progrès considérable».



«La machine tourne autour du patient, multiplie les points d'entrée, s'adapte en permanence», explique Marie Desbrosse.

Repères

2008. Création du groupement de coopération qui met fin à un douloureux conflit, pour les patients, autour de la radiothérapie entre la cancérologie

publique de Girac et la cancérologie privée des cliniques. Le conflit portait sur l'accès à la radiothérapie.

1 025. Le nombre de traitements administrés en radiothérapie en 2013. Cela représente 23 078 séances, à raison de 95 à 100 patients par jour.

3,6. En millions d'euros, l'investissement réalisé pour l'installation du nouvel accélérateur de particules. Un second appareil est prévu en janvier 2017. Il coûtera 1,8 million d'euros. La clinique a payé l'accélérateur, le groupement a pris en charge le bunker et Girac

l'informatique support. **29.** Le nombre de personnes qui œuvrent dans le service: 6 radiothérapeutes, 3 radiophysiciens, 1 manager opérationnel, 2 dosimétristes, 16 manipulateurs et 5 secrétaires médicales.

Les REP en place à la rentrée 2015

Najat Vallaud-Belkacem a présenté mercredi la nouvelle carte de l'éducation prioritaire, visant à réduire les inégalités sociales, mais il lui reste à convaincre enseignants et parents mobilisés depuis plusieurs semaines contre l'exclusion d'établissements du dispositif.

Il y a un an, son prédécesseur Vincent Peillon, annonçait vouloir revoir la carte en gardant un millier de réseaux (collèges et écoles de leur secteur) et en leur consacrant 350 millions d'euros supplémentaires. Sur ce millier, 350 réseaux les plus difficiles sont baptisés REP+, tandis que les autres auront le label REP.

La carte, valable dès la rentrée 2015, comprendra finalement 1.089 réseaux, a précisé l'entourage de la ministre, avec l'ajout hier de sept réseaux qu'il était difficile de faire sortir au vu de leurs caractéristiques.

Le choix des établissements a été fait par les recteurs dans chaque académie sur



Photo AFP

la base d'une enveloppe attribuée par le ministère et d'un indicateur social, avec arbitrage final de la ministre.

Le label «REP» (réseau éducation prioritaire) permet d'avoir des ressources spécifiques: classes réduites, travail en petits groupes, pédagogies innovantes, indemnités spécifiques, scolarisation des enfants de moins de trois ans...

Ces dernières semaines, enseignants et parents ont manifesté pour obtenir la «labellisation» de leurs établissements. Selon la ministre, cette mobilisation ne

concernait pas les 200 établissements sortants, mais «une petite quinzaine».

Hier, les manifestations organisées à Paris et en province l'appel de la FSU, première fédération de l'éducation, ont réuni quelques dizaines à quelques centaines de manifestants.

Mme Vallaud-Belkacem a assuré qu'elle n'allait «pas laisser tomber» les sortants de ZEP, car elle réforme, aussi pour la rentrée 2015, «l'allocation des moyens», c'est-à-dire la façon dont sont répartis les postes d'enseignants attribués aux établissements scolaires.